

**ASSOCIATION TOURISTIQUE
REGIONALE DE DUPLESSIS INC.**

États financiers
Au 31 mars 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Sept-Îles, Canada
Le 1er octobre 2020

¹ CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique n° A127603

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

PRODUITS

Subvention de fonctionnement - Ministère du Tourisme	380 421 \$	380 421 \$
Secteur public (annexe A)	176 569	300 239
Secteur privé (annexe B)	272 952	388 423
Taxe sur l'hébergement (annexe C)	572 268	450 559

1 402 210 1 519 642

CHARGES

Salaires et charges sociales	425 720	462 649
Assurances	4 521	4 139
Contribution AITQ	94 093	86 392
Cotisations nationales	31 975	35 126
Créances douteuses (recouvrées)	(770)	798
Crédit marketing	71 696	68 987
Entretien et réparations	7 840	10 595
Événements et colloques	273	1 696
Fournitures de bureau et papeterie	21 795	28 930
Frais de projet - Bornes électriques	13 475	47 072
Frais de projet - EPRT	110 660	158 134
Frais de séjour et de déplacement	61 711	101 199
Intérêts et frais bancaires	6 382	1 900
Location d'équipements	5 211	9 372
Partenariats	29 465	43 551
Publicité et promotion	384 050	316 358
Services professionnels	29 899	51 809
Taxe sur l'hébergement - frais de gestion du Ministère du revenu	1 503	(738)
Taxes et permis	11 877	11 355
Télécommunications	26 253	13 245
Amortissement des immobilisations corporelles	32 758	34 059

1 370 387 1 486 628

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

31 823 \$ 33 014 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	Investi en immo- bilisations corporelles et actif incorporel	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	355 439 \$	18 332 \$	373 771 \$	340 757 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(32 758)	64 581	31 823	33 014
Investissement en immobilisations corporelles et actif incorporel	1 376	(1 376)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	324 057 \$	81 537 \$	405 594 \$	373 771 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

BILAN

Au 31 mars

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 211 034 \$	903 765 \$
Créances (note 3)	111 822	339 883
Subventions à recevoir	313 252	313 888
Frais payés d'avance	57 432	90 821

1 693 540 1 648 357

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

298 021 327 061

ACTIF INCORPOREL (note 5)

26 036 28 378

2 017 597 \$ 2 003 796 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 6)	1 215 \$	4 059 \$
Dettes de fonctionnement (note 7)	159 769	235 390
Apport reporté (note 8)	519 159	526 696
Revenus perçus d'avance	54 324	58 023
Taxe sur l'hébergement perçue d'avance (note 9)	877 536	805 857

1 612 003 1 630 025

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actif incorporel	324 057	355 439
Non affecté	81 537	18 332

405 594 373 771

2 017 597 \$ 2 003 796 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges 31 823 \$ 33 014 \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles 32 758 34 059

64 581 67 073

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement 246 908 160 048

311 489 227 121

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles - (2 252)

Acquisition d'un actif incorporel (1 376) (28 378)

(1 376) (30 630)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Variation des emprunts bancaires (2 844) (2 060)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

307 269 194 431

ENCAISSE, début de l'exercice 903 765 709 334

ENCAISSE, fin de l'exercice 1 211 034 \$ 903 765 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le développement touristique dans la région de Duplessis. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du secteur privé sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, excluant les cotisations des membres.

Les produits de cotisations des membres sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisse	linéaire	25 ans
Enseigne	solde décroissant	30 %
Équipements informatiques	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement	solde décroissant	20 %
Pavage	solde décroissant	10 %

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 30 % par année.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2020	2019
Comptes clients		
Non liés	85 531 \$	222 226 \$
ATRM	-	22 875
	85 531	245 101
Provision pour créances douteuses	-	1 000
	85 531	244 101
Taxe sur l'hébergement	26 291	60 370
Retenues à la source et contributions	-	9 863
Taxes à la consommation	-	25 549
	111 822 \$	339 883 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	36 000 \$	- \$	36 000 \$	36 000 \$
Bâtisse	427 811	204 035	223 776	240 958
Enseigne	8 196	5 666	2 530	3 614
Équipements informatiques	233 358	217 729	15 629	22 326
Mobilier et équipement	112 921	99 637	13 284	16 605
Pavage	19 989	13 187	6 802	7 558
	838 275 \$	540 254 \$	298 021 \$	327 061 \$

5. ACTIF INCORPOREL

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Base de données	29 753 \$	3 717 \$	26 036 \$	28 378 \$

6. EMPRUNTS BANCAIRES

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 25 000 \$, portant intérêts au taux de 7,45 % et sans date de renouvellement.

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de cartes de crédit, d'un montant autorisé total de 10 000 \$, portant intérêts au taux de 7,45 % et sans date de renouvellement.

Les emprunts bancaires sont garantis par les administrateurs.

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Comptes fournisseurs		
Non liés	85 302 \$	117 512 \$
ATRM	-	21 467
Salaires et vacances courus	32 381	39 221
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	16 925	18 626
Taxes à la consommation	2 465	-
Frais courus	22 696	38 564
	159 769 \$	235 390 \$

8. APPORT REPORTÉ

L'apport reporté représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Cet apport provient de l'entente de partenariat régional en tourisme.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
SOLDE , début de l'exercice	526 696 \$	291 586 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(85 652)	(206 016)
Montants reçus au cours de l'exercice	78 115	441 126
SOLDE , fin de l'exercice	519 159 \$	526 696 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

9. TAXE SUR L'HÉBERGEMENT PERÇUE D'AVANCE

	Solde, début de l'exercice	Transfert de fonds	Utilisation de fonds	Perception	Solde, fin de l'exercice
Fonds marketing - Hôteliers	300 527 \$	- \$	(245 527) \$	263 976 \$	318 976 \$
Fonds marketing - Pourvoires	41 301	-	(41 301)	35 852	35 852
Fonds crédit marketing - Hôteliers	160 857	-	(71 696)	83 802	172 963
Fonds crédit marketing - Pourvoires	6 624	-	-	10 292	16 916
Fonds Développement	225 231	(202 000)	-	79 980	103 211
Fonds Accueil	71 317	-	(18 000)	27 934	81 251
Fonds EPRT	-	202 000	(53 633)	-	148 367
	805 857 \$	- \$	(430 157) \$	501 836 \$	877 536 \$

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme est lié à un autre organisme (ATRM) en raison du fait qu'ils ont une direction commune ayant une influence notable sur celui-ci.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé des revenus de contribution de l'ATRM pour un montant de 62 929 \$ (2019 - 125 917 \$).

De plus, l'Organisme a engagé des charges de 156 845 \$ (2019 - 110 669 \$) auprès de l'ATRM pour des dépenses de publicité et promotion.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses emprunts bancaires et à ses dettes de fonctionnement.

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés causant, des impacts financiers potentiels pour l'Organisme. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

A - SECTEUR PUBLIC

Subvention provinciale - Participation EPRT	57 177 \$	144 187 \$
Subventions - gouvernance régionale	12 950	2 000
Subventions fédérales	7 967	6 587
Subventions provinciales	98 475	147 465
	<hr/>	<hr/>
	176 569 \$	300 239 \$

B - SECTEUR PRIVÉ

Contribution ATRM	3 867 \$	125 917 \$
Contributions du milieu	184 252	184 814
Cotisations des membres	72 869	68 048
Revenus d'intérêts	11 964	9 644
	<hr/>	<hr/>
	272 952 \$	388 423 \$

C - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Cotisation AITQ	94 093 \$	86 391 \$
Frais de gestion - ATRD	46 515	28 797
Frais de gestion du Ministère du revenu	1 503	(738)
Utilisations de l'année courante (note 9)	430 157	336 109
	<hr/>	<hr/>
	572 268 \$	450 559 \$
